

Journées d'accueil des professeurs d'anglais stagiaires

Rencontre tuteurs - inspectrices - formatrices
académiques - référent INSPE

Poitiers, 28 août 2019

*Quelques informations
utiles..*



Intervention des IA-IPR :

Félicitations !


Et bienvenue dans l'académie de Poitiers!



académie
Poitiers



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE



Intervention des formateurs (FA + référent INSPE) :

Calendrier de la formation et aperçu des contenus



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie
Poitiers



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE



*Validation du stage
et titularisation*

Le référentiel de compétences

COMPETENCES ATTENDUES DE L'ENSEIGNANT (cf. référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation 2013)

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation	Compétences communes à tous les professeurs
<ol style="list-style-type: none">1. Faire partager les valeurs de la République2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école3. Connaître les élèves et le processus d'apprentissage4. Prendre en compte la diversité des élèves5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation6. Agir en éducateur responsable et selon les principes éthiques7. Maîtriser la langue française à des fins de communication8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier10. Coopérer au sein d'une équipe11. Contribuer à l'action de la communauté éducative12. Coopérer avec les parents d'élèves13. Coopérer avec les partenaires de l'école14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	<ol style="list-style-type: none">P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactiqueP2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignementP3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèvesP4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèvesP5. Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Le jury académique*

Réunion d'un jury académique

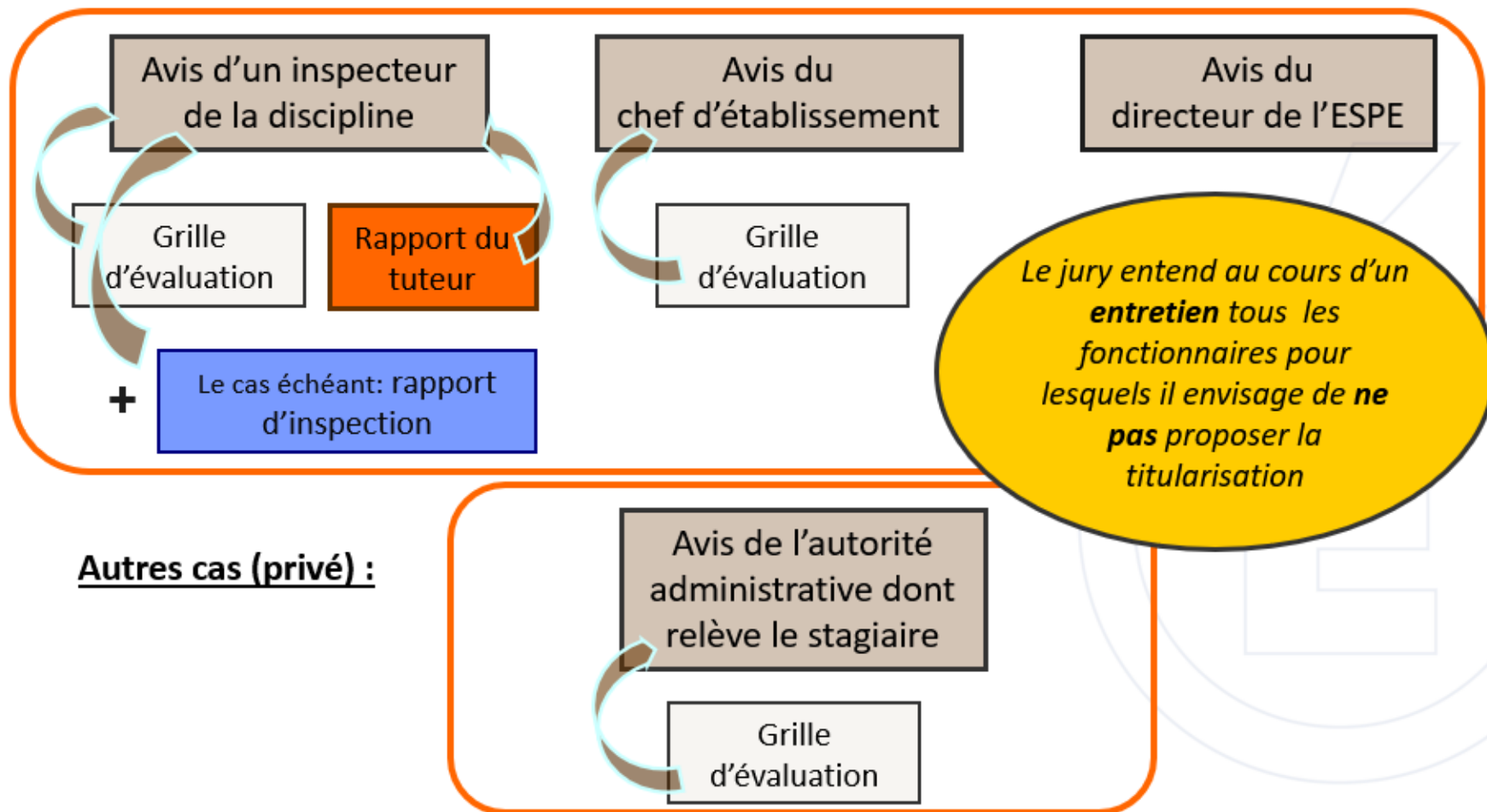
- présidé par le Recteur (ou son représentant)
- composé de 5 à 8 membres choisis par le recteur parmi :
 - Les membres des corps d'inspection
 - Les chefs d'établissement
 - Les enseignants-chercheurs (à l'exclusion de personnels affectés dans l'établissement d'enseignement supérieur chargé d'assurer la formation des stagiaires de l'académie)
 - Les professeurs des écoles
 - Les formateurs académiques

* Cas majoritaire (jury différent pour les stagiaires en prolongation ou de retour de report de stage).

Les professeurs agrégés stagiaires dépendent de l'Inspection générale.

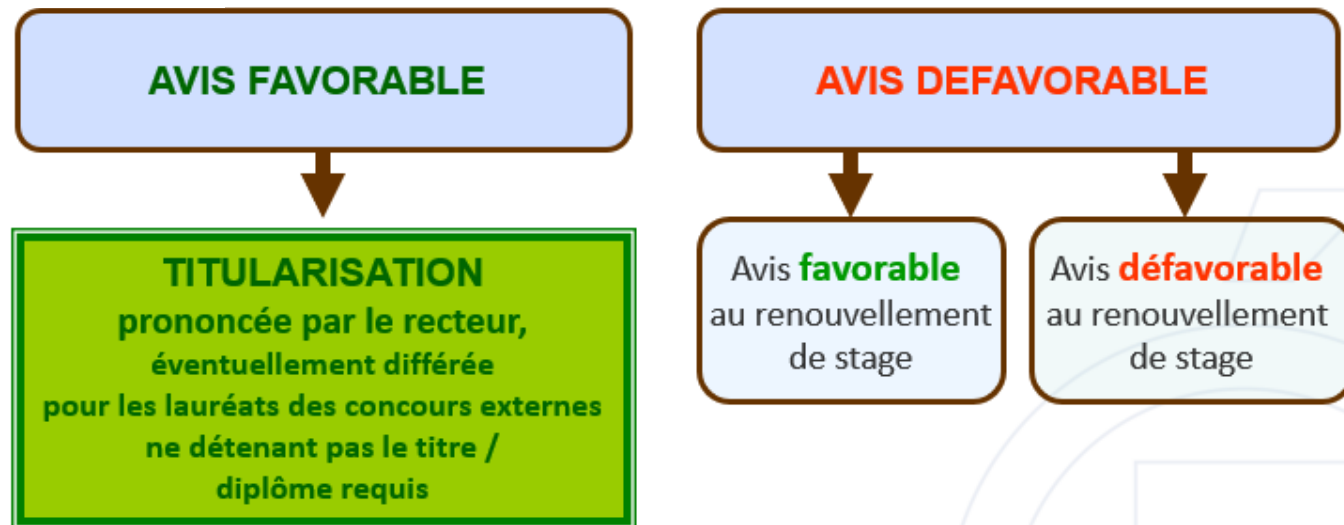
Le jury se prononce sur le fondement du **référentiel de compétences** (arrêté du 1^{er} juillet 2013) après avoir pris connaissance des **avis** suivants :

Stagiaires affectés en établissement public du second degré :



Décision du jury académique

Après délibération, le jury académique émet un avis **FAVORABLE** ou **DEFAVORABLE** à la titularisation.



NB : pour des raisons d'organisation sur le plan national, l'affectation sur un poste pour l'année scolaire suivante intervient avant la tenue du jury. Elle est donc annoncée sous réserve de titularisation.

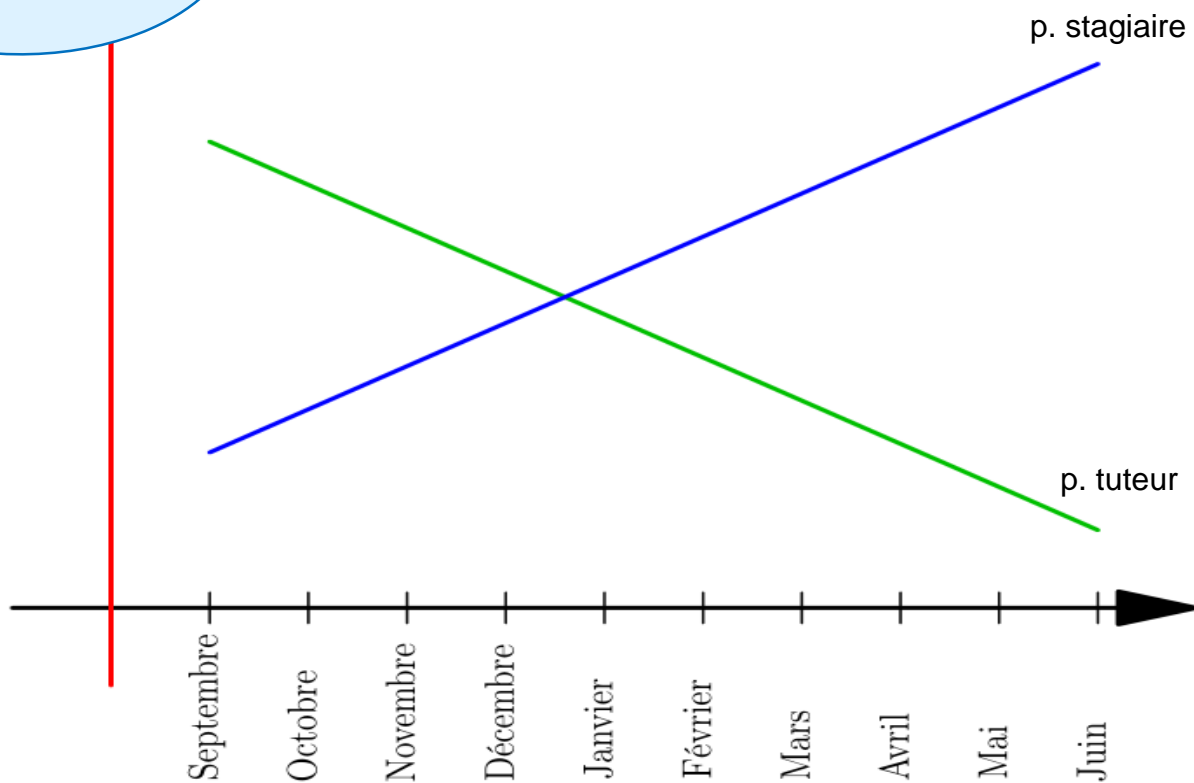
Aucune titularisation ne sera effective si le M2 n'a pas été validé par l'ESPE.



*Modalités de suivi
et évaluation*

Acquisition de l'autonomie

Évidemment, ce sera
moins linéaire en
réalité...



Inspection finale...
où l'inspecteur évalue le
travail personnel du
professeur stagiaire



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE



Les moyens à la disposition du tuteur et du stagiaire

- **Observations mutuelles = obligatoires (le plus tôt possible)**
 - Fréquence?
 - Objets d'observation?
 - Outils d'observation?
 - Modalités d'exploitation?
 - Traces?
- **Réunions de travail**
 - Fréquence?
 - Objectifs?
 - Contenus?
 - Lieu?
- **Échanges à distance (téléphone, courriel...)**
 - Objectifs?
 - Contenus?
 - Planning?

A définir ensemble en début d'année

Les outils mis à disposition

Des outils de positionnement



BILAN D'ÉTAPE DU TUTEUR
N°1 – N°2 (Bayer les mentions inutilisées)
STAGE DE MASTER 2 MEEF 2nd degré ou PARCOURS ADAPTE

Année universitaire 20 - 20

Nom – Prénom du tuteur-terrain :
 Nom – Prénom de l'étudiant stagiaire :
 Discipline :
 Etablissement d'affectation :
 Classe (s) :
 Niveaux des classes prises en main :
 Nombre d'heures en responsabilité :
 Date :
 Signature :

Les bilans d'étape du tuteur serviront de point d'appui lors des échanges de retour d'expérience entre l'étudiant et le référent-ESPE. Ils permettront à l'étudiant d'étayer sa réflexion sur sa pratique professionnelle, d'alimenter son e-portfolio et seront pris en compte dans l'évaluation de son niveau professionnel.

Annexe : Référentiel de compétences

Compétences communes à tous les personnels d'éducation : C1, 2, 3...
 Compétences communes à tous les professeurs : P1, 2, 3...

COMPÉTENCES	NIVEAU EXIGIBLE EN FIN D'ANNÉE DE STAGESTER	EXERCICE DATE	APPRECIATIONS, COMMENTAIRES DES COMPÉTENCES OBSERVÉES	
			POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
CC1, 2, 8 Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction	Veille à son attitude et à son langage (ponctualité, assiduité, exigence de sécurité et de confidentialité, respect des membres de la communauté éducative). Veille à ce que l'expression de chaque élève respecte les valeurs de la République et de l'École (égalité, neutralité, laïcité, équité, tolérance, refus de toutes les discriminations).			

CC1, 10, 11, 12, 13 Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement.	Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges (utilisation d'un langage clair et adapté) avec les membres de la communauté éducative. Participe au travail d'équipe et aux différentes instances et conseils.		
CC1, 2 Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique	Consulte les concepts clés, les savoirs et savoir-faire de sa discipline ou de ses domaines d'enseignement pour les cycles dans lesquels il enseigne. Met en œuvre les transpositions didactiques appropriées dans un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.		
CC3, 4, 5 CP3, 4, 5 Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves	Fixe les objectifs à atteindre, les moyens d'y parvenir (préparation en amont des séquences pédagogiques, inscrites dans une progression réfléchie) et donne du sens aux apprentissages. Prend en compte la diversité des élèves et s'assure de l'adéquation des propositions pédagogiques avec leur niveau. Instaure un climat serein et de confiance au sein de la classe : <ul style="list-style-type: none"> les élèves et le groupe classe sont encadrés, il fait preuve de vigilance à l'égard des comportements inadaptés, il sait apprécier le niveau d'autorité attendu à la situation, il encourage et valorise les élèves. Prend en charge le suivi du travail personnel des élèves. Met en place les outils et supports d'évaluation pour cibler les compétences à évaluer et réguler sa pratique.		
CC9 Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication	A un usage professionnel des TIC (utilisation des outils numériques et des réseaux mis en place dans l'établissement). Est attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique.		
- CC14 Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail	Prend en compte les conseils prodigués par les formateurs tuteur référent et s'efforce d'améliorer sa pratique. Est capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités.		
APPRECIATION GENERALE			

Nom du tuteur :
 Date et signature :

Dates et procédure de transmission des bilans :

... octobre 2019
& ... avril 2020

RAPPORT DE VISITE

STAGE de MASTER 2 ou MEEF 2nd degré ou PARCOURS ADAPTE

Année universitaire 20:

Nom – Prénom du visiteur :
Nom – Prénom de l'étudiant stagiaire :

Discipline :
Établissement :
Contexte :

Visite effectuée en classe de :
Date et horaire de la visite :
Nombre d'élèves présents :

Signature :

DESCRIPTION DES CONTENUS

Objectif de la séquence
dans laquelle s'inscrit la
séance observée :

Objectifs de la séance :

Déroulement de la séance :
-étapes
-contenus proposés

ANALYSE

Que fait l'étudiant
stagiaire ?

Nature des interventions

Les outils mis à disposition

Que font les élèves ? -Attitudes -Apprentissages	
Outils, supports utilisés	

BILAN DE L'ENTRETIEN

Attitude réflexive de
l'étudiant stagiaire
(capacité à justifier les
choix effectués, prendre
du recul, proposer
d'autres pistes...),
réceptivité aux conseils

Éléments supplémentaires

SYNTHÈSE DE LA VISITE EN FONCTION DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Points forts	Axes de progrès et / ou pistes de travail

Référent :
janvier 2020

Rappel des compétences professionnelles :

- P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques
- P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Les outils mis à disposition



Le rapport final du tuteur-accompagnateur

Fiche modèle à renvoyer à la DEC (Rectorat) / Juin 20

(Le professeur stagiaire pourra prendre connaissance du contenu de cette fiche)

FONCTIONNAIRE STAGIAIRE	
NOM	Prénom
Discipline / Spécialité	
Etablissement	

PROFESSEUR TUTEUR - ACCOMPAGNATEUR ²	
NOM	Prénom
Discipline / Spécialité	
Etablissement	

Parcours de professionnalisation du stagiaire

Dates des visites effectuées :

Premier trimestre

Points positifs constatés en termes d'attitudes, de connaissances et de capacités :

- > Quels ont été les besoins d'accompagnement prioritaires?
- > Actions mises en œuvre (par le tuteur-accompagnateur, par le stagiaire, par l'établissement...):
- > Évolutions observées sur cette période :

Deuxième trimestre

Axes de travail sur cette période :

- > Actions mises en œuvre (par le tuteur-accompagnateur, par le stagiaire, par l'établissement...):
- > Évolutions observées sur cette période :

Troisième trimestre

Axes de travail sur cette période

- > Actions mises en œuvre (par le tuteur-accompagnateur, par le stagiaire, par l'établissement...):
- > Évolutions observées sur cette période :

² Si accompagnement partagé, ajouter le nom du deuxième tuteur-accompagnateur



Bilan final de ce parcours au regard du référentiel de compétences

Compétences acquises - Compétences à conforter - Compétences à développer

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation	
Eloc des compétences de 1 à 14	

Compétences partagées avec tous les professeurs	
Eloc des compétences de P1 à P5	



Compétences spécifiques des professeurs documentalistes	
Eloc des compétences de D1 à D4	

Compétences spécifiques des conseillers principaux d'éducation	
Eloc des compétences de C1 à C5	

Date:

Signature:

FICHE d'AUTO et de CO EVALUATION DE L'ACTIVITE DANS L'ETABLISSEMENT ET LA CLASSE

Valeurs

- Posture
- Langage et maîtrise de la langue
- Communication aux élèves
- Communication aux parents et aux partenaires
- Communication aux équipes

Gestion de la classe

- Prise en main
- Groupements et ateliers
- Relation inter individuelle
- Gestion de l'hétérogénéité
- Distribution de la parole

Organisation des apprentissages

- Programmation annuelle
- Conception de la leçon
- Explicitation des objectifs
- Mise en activité des élèves
- Régulations

Implication EPLE

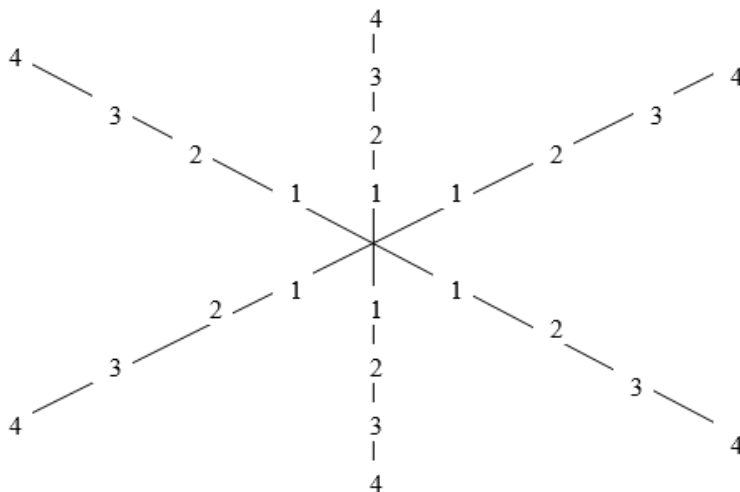
- Au sein de l'équipe disciplinaire
- Au sein de la communauté éducative
- Par rapport aux projets
- Participation aux différentes réunions, conseils...

Maîtrise des connaissances et savoirs disciplinaires

- Connaissances disciplinaires
- Connaissances des programmes
- Didactique de la discipline
- Formation continuée

Evaluations

- Bilans intermédiaires
- Différenciation
- Prise en compte des compétences
- Prise en compte des objectifs des examens



1- Absence de maîtrise 2 - Maîtrise insuffisante 3 - Maîtrise convenable 4 – Maîtrise satisfaisante

A l'issue d'une ou plusieurs séances, le stagiaire et le tuteur positionnent chacun de leur côté le stagiaire pour ensuite échanger notamment sur les items où il y a distorsion.

Les outils mis à disposition

Le e-portfolio :

Un dossier personnel que chaque stagiaire alimente au fil de sa formation (formation Master pour les P1, année de stage pour les P4, P5, P6) avec :

- des documents obligatoires
- des pièces jugées pertinentes (à sa discrétion)

Peuvent être intégrés notamment des documents communiqués par les tuteurs et les formateurs (qui peuvent porter des commentaires directement sur des pages proposées par les stagiaires).

Le e-portfolio sera mobilisé lors des temps d'évaluation finale (Master 2 ou Parcours adaptés).

La collection « stage » du portfolio devra être partagée avec le tuteur et le référent.

Les outils mis à disposition

Maintien d'une mesure permettant de solliciter une autorisation d'absence exceptionnelle en formation (hors maladie)

Conditions à respecter :

- L'action motivant la demande doit être **inscrite dans le cadre de la pratique professionnelle** (projet de nature pédagogique, conseil de classe, sollicitation de l'inspection...);
- L'action doit permettre une **réelle plus-value pédagogique**;
- Des **justificatifs** doivent être produits.

Le stagiaire recueille **l'avis du chef d'établissement** (supérieur hiérarchique) et le communique, accompagné des justificatifs, à **l'inspection pédagogique** (IA-IPR) et au **directeur de l'ESPE**, qui émettent à leur tour un avis.

L'autorisation peut être accordée uniquement si **3 avis favorables** ont été émis.

NB: *Pas de demande pour des actions mises en place avant les congés de la Toussaint
Pas d'autorisation possible sur un créneau retenu pour une contribution à l'évaluation
Pas plus de 4 demandes dans l'année scolaire*

A propos d'évaluation :

finalités différentes

induisant des modalités, temporalités, focales différentes :

Tout au long de l'année de stage:

Visée **formative** (aide au positionnement, bilans ponctuels, repérage des atouts et faiblesses, élaboration concertée du plan de formation individuel...)

Mesure de l'acquisition des compétences du référentiel avec ciblage (sélection de compétences prioritaires à un moment donné), progressivité... Négociation possible du calendrier, des contextes d'observation etc.

À destination du stagiaire → Communication stagiaire – tuteur / stagiaire – tuteur – chef d'établissement / stagiaire – tuteur – référent **INSPE** ou PFA / stagiaire – tuteur – chef d'établissement – IA-IPR

Caractère informel

En fin d'année de stage:

Visée **informative** dans le cadre de la procédure de validation du stage et de la rédaction d'un rapport pour la titularisation

Mesure de l'acquisition des compétences du référentiel (**exhaustivité**) à la date de la remise du rapport et information sur l'évolution observée tout au long de l'année

A destination de l'institution → communication sur formulaire spécifique

Caractère officiel: une pièce versée au dossier



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Merci pour votre attention.

Bonne rentrée à tous!



IA-IPR :

alison.charamon-hill@ac-poitiers.fr

sylvie.luyer-tanet@ac-poitiers.fr

(responsable du dossier formation)

Référent INSPE :

christian.fradin@ac-poitiers.fr

Formatrice académique :

anne.gobin@ac-poitiers.fr

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

